

– la maison du sport européen –

Tweets du mois

[EOC EU Office](#)

@EOCEUOffice Feb 3
Great initiative from @EuSport to consult relevant sport stakeholders regarding the implementation of the #EU Work Plan for #Sport 2017-2020. Discussions will feed the ongoing implementation report and recommendations prepared by @EuSport.

[EOC EU Office](#)

@EOCEUOffice Feb 3
The important subject of sport's role in social inclusion discussed at a regular @eusport breakfast meeting. Continued and even increased financial support for #sport and #socialinclusion projects expected in the new #MFF.

[EOC EU Office](#)

@EOCEUOffice Jan 30
It is great to see our partner @CEVolleyball, represented by Development Manager Vuk Karanovic, sharing their positive experiences with @EUErasmusPlus #sport at #SportInfoDay. He encourages all sport governing bodies to use this opportunity and apply funding from @EUErasmusPlus.

[ASOIF](#)

@ASOIFSummerIFs Jan 29
In a move to strengthen the cooperation with EU institutions, protect the important role of IFs and tap the full potential of sport, ASOIF has become a partner of the @EOCEUOffice.

Table des matières

Editorial 2

UNION EUROPEENNE ET SPORT

Le nouveau programme de travail de la Commission Européenne pour 2020 3

Le Royaume-Uni n'est plus membre de l'UE 4

Organisation d'une conférence sur l'avenir de l'Europe 5

FINANCEMENTS, ETUDES ET PROJETS

La 7^{ème} journée d'information Erasmus+ Sport a reçu une forte attention 6

Réunion organisée par la Commission Européenne pour les parties prenantes en vue de co-créditer le futur programme Erasmus+ et le Corps européen solidaire 8

INFORMATIONS INTERNES ET VISITES

Le conseil d'administration du bureau des COE auprès de l'UE se réunit à Lausanne 8

La 6^{ème} Soirée européenne du sport se déroulera le 16 Mars 2020 10

Visite de la Confédération Suédoise des sports à Bruxelles 10

LE COIN DES PARTENAIRES

ASOIF devient partenaire du bureau des COE auprès de l'UE 12

LES PROCHAINS MOIS

Les évènements à venir 13

EDITORIAL

Chers lecteurs,

L'Union européenne était au centre de l'histoire ces derniers jours. En effet, depuis le 31 janvier, la Grande-Bretagne est le premier État membre à quitter l'Union européenne. Ces derniers mois, il est clairement apparu que le Brexit ne connaîtrait pas de vainqueur. L'ampleur avec laquelle le sport et tous les autres secteurs économiques et sociaux seront touchés par le Brexit deviendra plus claire dans les mois à venir, lorsque les conditions du retrait seront négociées. La menace d'un Brexit dur persiste puisque dans la situation actuelle, il ne reste que trois options : **1.** conclusion de l'accord de sortie d'ici la fin de 2020 **2.** Prolongation des négociations et **3.** Un Brexit dur.

D'un point de vue sportif, les deux premières options sont souhaitables, bien que la finalisation d'un accord cette année soit perçue comme quasi impossible. Le bureau des COE auprès de l'UE est déjà concerné par le Brexit et souhaite à son ancien partenaire britannique SARA un bon développement et le remercie pour la bonne coopération de ces dernières années.

La Commission européenne a présenté son programme de travail 2020 à la fin du mois de janvier. Pour la première fois, il montre clairement l'impact de la nouvelle présidente de la Commission, Ursula von der Leyen. Le sport organisé en Europe doit examiner de près les priorités de la Commission européenne et réfléchir aux priorités auxquelles le sport devrait et pourrait contribuer. Le changement climatique, la numérisation, l'intégration ou la lutte contre la maltraitance des enfants, pour ne citer que quelques sujets, sont de toute façon à l'ordre du jour de nombreuses organisations sportives. Le bureau des COE auprès de l'UE continuera à analyser et à informer de la mise en œuvre des activités prévues par la Commission européenne et sera à la disposition de tous les comités olympiques nationaux et d'autres organisations partenaires s'il existe un intérêt à contribuer en termes de contenu ou de politique.

Le 16 mars, le bureau européen des COE organisera sa 6^{ème} soirée européenne du Sport, à Bruxelles. Des intervenants de haut niveau commençant par le président du Comité international olympique Dr. Thomas Bach, la commissaire européenne au sport Mariya Gabriel, la ministre française des sports Roxana Maracineanu, le président des comités olympiques européens Janez Kocijancic et le président des fédérations internationales des sports olympiques d'été Francesco Ricci Bitti, discuteront en particulier de l'avenir du modèle sportif européen. Nous nous réjouissons de cet événement !

Folker Hellmund
Directeur du bureau des COE auprès de l'UE

UNION EUROPEENNE ET SPORT

Le nouveau programme de travail de la Commission Européenne pour 2020

En janvier dernier, la Commission européenne fraîchement élue a présenté son tout premier programme de travail pour l'année 2020. L'accent a été mis sur les six priorités définies par les orientations politiques de la nouvelle présidente Ursula Von der Leyen. Il reflète également les priorités principales du Parlement Européen et celle énoncées dans la stratégie de l'Agenda du Conseil européen pour la période 2019-2024.

Sous la devise « *Une Europe forte dans le Monde* », le nouveau programme de travail repose sur six priorités pour offrir des avantages concrets aux citoyens européens :

- Un « Green Deal » européen
- Une Europe prête pour l'ère numérique
- Une économie avantageuse pour les citoyens
- Une Europe forte dans le monde
- Promouvoir le mode de vie européen
- Un nouvel élan en faveur de la démocratie européenne

De nombreuses initiatives intéressantes pour le sport peuvent être envisagées à travers ces domaines. Par exemple, le nouvel accord vert devrait garantir une neutralité carbone d'ici 2050. Une loi européenne sur le climat sera également proposée avec le « **Pacte européen pour le climat** » impliquant toutes les parties prenantes. Les compétences numériques ainsi que l'utilisation des données non personnelles seront au cœur de la seconde priorité de la nouvelle Commission, tandis que l'économie sociale de marché et les droits sociaux seront représentés

par la priorité « **une économie avantageuse pour les citoyens** ». Ce sujet touche également les efforts de la Commission pour établir une « *Garantie européenne de l'Enfant* » en vue d'assurer l'accès aux services de base pour les enfants et de soutenir l'éducation des jeunes dans laquelle le sport peut jouer un rôle majeur.

La priorité « **Promouvoir le mode de vie européen** » inclura plusieurs activités pertinentes pour le sport telles que la promotion des compétences, de l'éducation et de l'intégration ainsi que la promotion de la sécurité européenne, comme la lutte contre la maltraitance par exemple.

Du point de vue des relations extérieures, la Commission travaille actuellement sur un partenariat oriental pour l'après 2020 ainsi qu'à un accord avec les pays ACP c'est-à-dire d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. En outre, un plan d'action 2021-2025 concernant les droits de l'Homme et de la Démocratie et sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, est à l'ordre du jour.

Enfin, la nouvelle Commission s'occupera également de la « *Conférence sur l'avenir de l'Europe* » ; (voir l'article correspondant) et soutiendra un droit d'initiative pour le Parlement européen en vue de renforcer la relation entre les deux institutions.

PLUS D'INFORMATIONS

[Le programme travail 2020](#)

[Les priorités de la Commission Von der Leyen 2019 – 2024](#)

[Programme de travail de la Commission européenne pour 2020 : une feuille de route](#)

[ambitieuse pour une Union plus ambitieuse](#)

Le Royaume-Uni n'est plus membre de l'UE

Le 31 janvier, près de quatre ans après le vote initial des citoyens britanniques, le Royaume-Uni a officiellement quitté l'Union européenne. Malgré l'accord sur les conditions de départ du Royaume-Uni de l'UE, les deux parties doivent encore décider de la forme que prendra leur future relation. À cet égard, une période de transition (ou période de mise en œuvre) a débuté le 1er février et doit se terminer le 31 décembre 2020.

Procédure formelle

Le mercredi 29 janvier 2020, les députés européens ont voté à la majorité simple (621 voix pour, 49 contre et 13 abstentions) en faveur de l'accord de retrait du Royaume-Uni, suivis le 30 janvier par le Conseil de l'UE. Comme prévu, le départ des députés européens britanniques a entraîné une redistribution de leurs 73 sièges. Alors que 27 sièges seront répartis entre 14 États membres, 46 sièges seront conservés pour d'éventuels élargissements de l'UE et/ou pour les députés européens transnationaux potentiels.

Au-delà des relations commerciales, une question clé reste les droits des citoyens après Brexit (par exemple, la liberté de circulation). Le 15 janvier, les députés européens ont adopté une [résolution](#) sur ce sujet dans laquelle ils appellent le Royaume-Uni et les États membres de l'UE à adopter des mesures cohérentes et généreuses pour assurer la sécurité juridique respectivement aux citoyens britanniques et européens résidant sur leur territoire.

Relations futures et impact sur le sport

Pendant la période de transition de 11 mois, le Royaume-Uni continuera de respecter toutes les règles de l'UE (e.g. la liberté de circulation, les voyages à destination et en provenance de l'UE)

et ses relations commerciales resteront identiques.

Tout accord éventuel entre le Royaume-Uni et l'UE sur leurs relations futures devra être ratifié par le Royaume-Uni, le Parlement européen, le Conseil de l'UE ainsi que par tous les parlements nationaux des 27 États membres. La période de transition ne peut être prolongée qu'une seule fois.

Enfin, une question importante est liée à l'impact que Brexit pourrait avoir sur l'activité sportive. En raison de toutes les incertitudes liées à l'accord final, il est difficile de spéculer sur les conséquences potentielles pour le sport en dehors du Royaume-Uni, même si des sujets tels que la protection des données (par exemple, la lutte contre le dopage), l'impact commercial, la liberté de circulation (par exemple, le transfert des joueurs), les droits du travail, les droits de propriété intellectuelle et la TVA pourraient être touchés. De plus amples informations sont disponibles sur le site web ["Sport and Recreation Alliance"](#).

Finalement, la participation du Royaume-Uni aux programmes de financement de l'UE reste incertaine. Malgré le Brexit, il a été conseillé à tous les projets Erasmus+ en cours impliquant des partenaires britanniques qui ont un contrat pour réaliser des activités financées de les poursuivre pour le moment.

PLUS D'INFORMATIONS

[Accord sur le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique, adopté le 29 janvier 2020](#)
[Brexit : l'accord de retrait approuvé par le Parlement Européen](#)

Organisation d'une conférence sur l'avenir de l'Europe

« *L'organisation d'une conférence sur l'avenir de l'Europe* » est l'une des plus grandes initiatives de la nouvelle présidente de la Commission, Ursula Von der Leyen, dans ses orientations politiques pour le mandat de la Commission Européenne 2019-2024. A travers cette initiative, Mme Von der Leyen souhaite donner un vent nouveau dans le système démocratique de l'Union Européenne en renforçant l'implication des citoyens dans l'élaboration des politiques européennes.

Actuellement, certaines institutions européennes (Parlement européen et Commission) échangent leur point de vue afin de déterminer conjointement et rapidement le champ d'application, le format, la structure et les objectifs de la conférence.

Cette conférence servira de passerelle entre les citoyens européens, et le processus décisionnel politique de l'UE. En vue d'atteindre cet objectif, l'UE créera une plateforme où un débat ouvert inclusif, transparent et structuré avec les citoyens sera organisé.

Le 22 janvier dernier, la Commission Européenne a été la première institution à communiqué sa position. Plusieurs sujets « sensibles » y sont exposés comme le changement climatique, la promotion des valeurs européennes et le renforcement de l'égalité hommes/femmes. Néanmoins, les citoyens de l'UE ainsi que les ONG, la société civile, les membres des institutions européennes et d'autres organismes européens peuvent également proposer des sujets pertinents (par exemple, des questions relatives au sport).

De plus, la Commission a annoncé la date de lancement de la conférence qui sera le 9 mai 2020 lors de la « Journée de l'Europe » et cela pour une durée de deux ans. Ainsi en 2022, sous la Présidence française du Conseil, les résultats et les recommandations des différents débats

devraient être présentés ainsi que les prochaines étapes envisagées.

De son côté, le Parlement européen a également adopté sa position sur la Conférence. L'institution a approuvé l'initiative de la Commission. De plus, le Parlement a donné sa position sur l'objectif et la portée de celle-ci ainsi que sur l'organisation pratique et les résultats attendus.

Enfin, le Conseil Européen publiera sa position lors de l'actuelle présidence croate qui a mentionné la conférence comme étant une priorité essentielle pour eux.

PLUS D'INFORMATIONS

[Communication de la Commission au PE et au Conseil sur l'organisation de la conférence sur l'avenir de l'Europe](#)

[Position du Parlement européen de la conférence sur l'avenir de l'Europe](#)

FINANCEMENTS, ETUDES ET PROJETS

La 7^{ème} journée d'information Erasmus+ Sport a reçu une forte attention

En collaboration avec l'Agence Exécutive EACEA, la Commission Européenne a accueilli le 30 Janvier 2020, plus de 500 participants à l'occasion de son plus grand évènement annuel consacré au Programme Erasmus+ Sport. Plusieurs acteurs ont répondu présents notamment des représentants de fédérations européennes et comités nationaux olympiques. Comme toutes les éditions précédentes, cette 7^{ème} journée avait pour objectifs principaux, d'informer les candidats potentiels sur les différentes facettes du programme Erasmus+ Sport et sur son processus de candidature, ainsi que créer un espace pour la mise en réseau et la recherche de partenaires. Tous ces objectifs ont été atteints avec succès, comme en témoignent les discussions actives et les échanges énergiques entre les intervenants et les participants.



Alors que les représentants de la Commission Européenne et de la Présidence Croate du Conseil ont exposé les priorités de la politique du sport de l'UE, les experts de l'Agence exécutive se sont concentrés sur des questions pratiques telles que le processus de candidature et de sélection pour l'actuel appel à projets (date limite 2 avril 2020). L'après-midi, le programme été ensuite dédié à une discussion plus approfondie sur le processus d'évaluation, les règles de financement du programme et les petits partenariats de collaboration.

Dans son introduction, la nouvelle commissaire au Sport, Mariya Gabriel a apporté un soutien fort à la préservation du modèle sportif européen : *« Je crois au caractère unique du modèle sportif européen qui est différent de celui organisé en Russie, en Chine ou bien même aux Etats-Unis. A cet égard, c'est un instrument que nous devrions promouvoir à l'échelle internationale, un outil qui doit être protégé puisqu'il fait partie intégrante de notre héritage culturel. Nous devons réfléchir ensemble à la manière par laquelle ce modèle peut être valorisé. De plus, le sport touche le cœur des citoyens européens. Il s'adresse au physique mais également au mental en tant qu'outil de promotion de la santé et du bien-être. Grâce à sa magie, il affecte aussi le cœur et l'âme de nos citoyens ».*

Dans les discussions suivantes, le responsable de développement de la Confédération Européenne de Volley-Ball, Vuk KARANOVIC, a souligné les aspects positifs du programme Erasmus + : *"Lors la préparation de la candidature nous ne*

– la maison du sport européen –

pouvions pas imaginer l'impact que nous aurions. En effet, il y a eu un impact positif direct sur les emplois de toutes les personnes concernées et un impact politique car nous pouvions affirmer que nous étions financés par l'UE ». Puis il s'est adressé aux fédérations sportives en disant : « Essayer l'expérience, c'est un travail enrichissant ».

Pour cette nouvelle année 2020, l'appel à projet est ouvert jusqu'au 2 Avril et dispose d'une enveloppe financière de 57 millions d'euros. Comme les années précédentes, trois types d'actions sont disponibles :

- Les partenariats de collaboration,
- Les petits partenariats de collaboration
- Les événements sportifs européens à but non lucratif.

Le bureau européen des COE encourage le mouvement sportif à exploiter ces opportunités de financement et à en faire bon usage. Il apporte également un soutien et conseille les partenaires lors de la procédure de candidature.

Cette année, la journée d'information a également fait office de "plateforme" pour informer au mieux le monde du sport de l'UE sur le nouveau programme Erasmus+ 2021-2027. S'ajoutant à cela le budget a augmenté de manière significative pour les sept prochaines années. En effet, une multiplication du budget voire même un triplement des chiffres pour le futur programme serait envisagé mais cela dépendra des négociations entre les institutions européennes. Par ailleurs, le volet mobilité dans le sport sera décentralisé et pris en charge par les agences nationales.

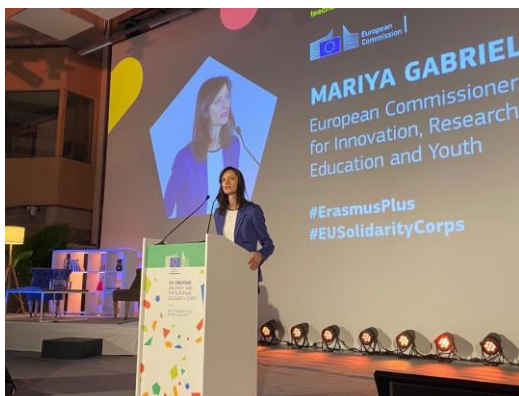
PLUS D'INFORMATIONS

Présentations en live sont disponibles [ici](#)

Réunion organisée par la Commission Européenne pour les parties prenantes en vue de co-créeer le futur programme Erasmus+ et le Corps européen solidaire

Le 29 janvier, la Commission européenne a invité à Bruxelles plus de 600 représentants à participer à une journée d'échange ayant pour thème « Co-créeer Erasmus+ et le Corps de solidarité européen ». Plusieurs représentants dont des experts, des décideurs politiques, des agences nationales et des organisations exerçant dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport ont pu échanger sur la future programmation de 2021 – 2027 en vue de proposer des améliorations pour le nouveau programme. Différents ateliers étaient à l'ordre du jour pour permettre aux participants d'apporter leur avis et de peaufiner les mécanismes de soutien ainsi que les éléments techniques de la mise en application du processus de co-créeation.

Dans son discours d'introduction, la nouvelle Commissaire chargée de l'innovation, de la Recherche, de la Culture, de l'Education et de la Jeunesse, Mariya Gabriel a présenté la dernière analyse du programme Erasmus+. Cette dernière a particulièrement insisté sur les résultats obtenus et la nécessité d'accroître les retombées du programme sur les citoyens européens pour les années futures. Même si Erasmus+ est clairement une réussite, une attention particulière a été portée sur : « *la nécessité de simplifier l'accès au programme et de le rendre davantage flexible, international, inclusif et vert* ».



Séances de travail

A la suite de deux témoignages inspirants de la part des jeunes ayant participé au programme Erasmus+ ainsi qu'au Corps de solidarité européen, les représentants ont été répartis dans des groupes parallèles (« Break-out session »). L'une des sessions était consacrée à la « mobilité à des fins d'apprentissage dans le sport » car pour la première fois, l'action clé n°1 du programme Erasmus+ qui est dédiée à la mobilité, sera applicable au domaine du « Sport » pour la future période de financement. La discussion s'est basée autour de trois questions principales :

- Comment identifier les organisations et / ou les participants légitimes pour la mobilité dans le sport ?
- Qu'est-ce qu'une activité de mobilité réussie ?
- Quels résultats pouvons-nous attendre des échanges de mobilité dans le sport ?

Le bureau des COE auprès de l'UE et les autres organisations ont relevé plusieurs éléments clés dont :

- Faciliter autant que possible la procédure de candidature et les conditions de mobilité en vue de faciliter la participation des organisations sportives de toutes tailles (par exemple, permettre les échanges entre deux organisations seulement)
- Proposer une certaine flexibilité dans le type de mobilité (durée, mobilité individuelle, résultats d'apprentissage)

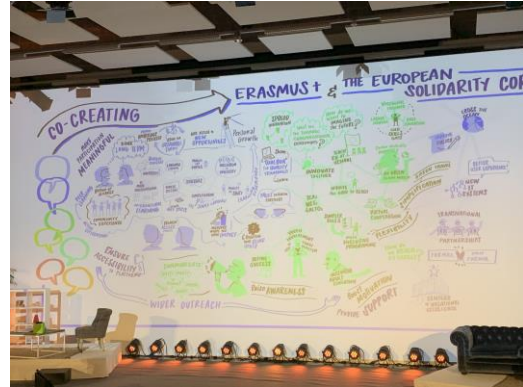
– la maison du sport européen –

- Permettre la mobilité tant au niveau professionnel qu'au niveau local, y compris pour le personnel des organisations sportives (par exemple, les entraîneurs, les dirigeants).

Le bureau des COE auprès de l'UE a également participé à deux autres sessions en petits groupes, portant sur " la simplification des règles pour un programme plus inclusif" et "la communication avec les impacts".

Le principal message de la Commission était la volonté de rendre le programme plus inclusif et plus accessible aux acteurs et organisations sportives. À cet égard, l'approche des actions de type KA2 concernant les projets devrait évoluer en profondeur avec une application financière simplifiée et une attention accrue portée à la qualité des résultats. Les participants ont discuté des différentes propositions, en soulignant la nécessité d'un meilleur soutien (par exemple, des lignes directrices claires, des modèles, un expert national en sport pour aider dans les processus de candidature) de la part des agences nationales et européennes, ainsi que l'importance de la reconnaissance de la contribution des volontaires aux projets. La Commission a également annoncé le développement d'une "boîte à outils de communication et de diffusion" ainsi qu'une plateforme actualisée qui devrait aider les participants à rendre leurs réalisations accessibles à tous les citoyens de l'UE.

Au cours des prochains mois, la Commission continuera à travailler à la préparation du prochain programme Erasmus+ et du Corps européen de solidarité avec la participation des parties prenantes concernées.



– la maison du sport européen –

Le conseil d'administration du bureau européen des COE se réunit à Lausanne



Le 28 janvier dernier, le bureau des Comités Olympiques européens (COE) auprès de l'UE s'est rendu à Lausanne, la Capitale Olympique pour sa réunion annuelle, juste après la réunion du comité exécutif des COE.

Après le discours de bienvenue du président du COE, Janez Kocijancic, le Conseil a discuté du rapport d'activité et des comptes de 2019 ainsi que du budget et du plan de travail pour 2020, qui ont tous été approuvés par le Conseil.

Folker Hellmund, directeur du bureau de l'UE des COE a souligné les nombreuses activités menées par le bureau l'année passée, et particulièrement le séminaire sur le financement organisé en septembre pour les 50 Comités nationaux olympiques et partenaires du bureau. En ce qui concerne l'année 2020 aura lieu le 16 mars prochain à Bruxelles, **la soirée européenne du sport**, un événement majeur pour le bureau des COE auprès de l'UE. S'ajoutant à cela, le séminaire sur le financement sera aussi organisé cette année.

Enfin, le président des COE a remercié le Bureau pour son travail remarquable et a souligné l'importance de continuer à soutenir les comités nationaux olympiques et le sport organisé pour avoir accès aux programmes de financement de l'UE.

La 6^{ème} Soirée européenne du sport se déroulera le 16 mars 2020

Deux années se sont écoulées depuis que la dernière réunion de personnalités du monde du sport et de la politique, à Bruxelles, pour célébrer le sport en Europe. Cette année, le bureau des COE auprès de l'UE aura le plaisir d'organiser la **6^{ème} Soirée européenne du sport, le 16 mars 2020**. L'événement sera de nouveau organisé par la Représentation du Land de Bade-Wurtemberg avec pour thème central "*Comment préserver le modèle sportif européen ?*". Des invités de haut niveau issus

du monde du sport, de l'UE ainsi que du niveau national sont attendus.

Janez Kocijancič, président des COE ouvrira la soirée tandis que l'orateur principal, nous sommes ravis d'accueillir une fois de plus **Thomas Bach**, président du Comité international olympique, suivi d'une table ronde animée par l'ancienne joueuse de tennis professionnelle **Sabine Appelmans**. En tant que panélistes, nous accueillerons **Mariya Gabriel**, commissaire européenne en charge

– la maison du sport européen –

des sports, **Roxana Mărăcineanu**, ministre française des sports, **Francesco Ricci Bitti**, président de l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été, et **Janez Kocijančič**, président du COE, pour parler de la manière dont le modèle sportif européen, avec sa structure pyramidale et ses principes de solidarité, peut être préservé.

Ce début de soirée sera suivi d'un programme culturel et sportif ainsi que d'un buffet. Nous nous réjouissons d'un échange animé et d'une belle soirée ensemble !

Visite de la confédération suédoise des sports à Bruxelles



Le 29 janvier 2020, la Confédération suédoise des sports (RF) a organisé une visite au bureau des COE auprès de l'UE. Le groupe était composé de 11 représentants des bureaux régionaux de la RF, qui est l'un des partenaires du bureau des COE auprès de l'UE, et de l'organisation principale représentant le sport en Suède.

Les visiteurs ont commencé la journée par une rencontre avec Jytte Guteland, membre suédoise du Parlement européen, afin de se familiariser avec le travail de cet organe législatif de l'UE.

Dans l'après-midi, le groupe a visité le bureau des COE auprès de l'UE pour en savoir plus sur la politique sportive de l'UE. Heidi Pekkola, directrice adjointe du bureau, a accueilli le groupe en compagnie de Kaisa Larjoomaa,

secrétaire générale de l'ENGSO, dont RF est un membre actif.

Heidi Pekkola a présenté le travail du bureau ainsi que les processus et organes décisionnels de l'UE mais également les débats actuels sur la politique sportive de l'UE. Le groupe a également reçu une introduction à ENGSO, l'ONG européenne du sport, et aux activités actuelles de l'organisation, par Kaisa Larjoomaa.

Le voyage s'est terminé le 30 janvier par une journée très chargée d'information de la Commission européenne sur le chapitre sport d'Erasmus+, où les participants ont obtenu des informations sur l'appel Erasmus+ en cours et ont eu l'occasion de nouer des contacts avec des partenaires potentiels de toute l'Europe.

PLUS D'INFORMATIONS

[Confédération Suédoise des sports](#)

LE COIN DES PARTENAIRES

ASOIF devient partenaire du bureau des COE auprès de l'UE

Dans le but de renforcer sa coopération avec les institutions européennes, de protéger le rôle crucial des fédérations internationales (FI) et d'exploiter pleinement le potentiel du sport, l'Association des fédérations internationales olympiques d'été (ASOIF) est devenue un partenaire du bureau des COE auprès de l'UE.

L'[ASOIF](#) sert et représente les FI olympiques d'été de la manière la plus compétente, la plus articulée et la plus professionnelle sur les questions d'intérêt commun aux Jeux olympiques d'été et au Mouvement olympique, ainsi que sur toute autre question jugée nécessaire par les FI.

L'accord de partenariat a été signé le 28 janvier 2020 à Lausanne, Suisse, par le Président de l'ASOIF Francesco Ricci Bitti et le Président des COE Janez Kocijančič.

"Les fédérations internationales jouent un rôle unique dans le développement et l'organisation du sport, non seulement au niveau mondial, mais aussi au niveau européen. En même temps, elles sont directement concernées par un large éventail de législations européennes, par exemple les politiques de concurrence et du marché intérieur", a déclaré Francesco Ricci Bitti lors de la réunion. Il a ajouté : "Avec un Parlement européen et une Commission européenne nouvellement composés, c'est le moment opportun pour nous de renforcer encore notre dialogue avec les décideurs de l'UE et de bénéficier de l'expertise unique de l'équipe du COE à Bruxelles".

"Nous sommes très heureux de ce nouveau partenariat", a déclaré le président du COE, Janez Kocijančič, à cette occasion. "Le Mouvement olympique et le sport organisé

doivent parler d'une seule voix auprès des institutions européennes. La future coopération avec l'ASOIF à Bruxelles doit être considérée comme un pas important dans cette direction. Je suis sûr que tous les partenaires bénéficieront de cet accord ! »

L'[ASOIF](#) est un acteur connu des institutions européennes et a déjà participé à un certain nombre de réunions de haut niveau de l'UE. Par exemple, lors du Forum européen du sport de l'année dernière, le président de l'ASOIF a présenté les principales conclusions du [rapport sur l'avenir du sport mondial](#). Le travail global de l'ASOIF pour promouvoir et assurer une culture de [bonne gouvernance](#) parmi ses fédérations membres a également été largement reconnu au niveau européen et international.

Le [bureau européen des COE auprès de l'UE](#) est le représentant des Comités olympiques européens (COE) à Bruxelles, en Belgique, et représente les intérêts du Comité international olympique (CIO) et d'autres grandes organisations sportives aux niveaux national, européen et international. Pour le bureau européen des COE, l'ASOIF est la 29ème organisation partenaire. La liste complète du réseau de partenaires du Bureau des COE pour l'UE est disponible sur le [site web](#).

LE PROCHAIN MOIS

| | |
|----------------------|--|
| 11-12 Février | RINGS Réunion de lancement, Bruxelles |
| 13-14 Février | Séminaire des experts sur le sport et le développement régional, Bruxelles |
| 17 Février | POINTS Session, Portugal |
| 20 Février | 11ème anniversaire du bureau des COE auprès de l'UE, Bruxelles |
| 16 Mars | Soirée européenne du sport, Bruxelles |
| 23-24 Mars | POINTS réunion, Pays Bas |
| 26-27 Mars | Forum européen du sport, Zagreb |